

Norbert Jacquet

17 janvier 2014

**COURRIEL ADRESSE LE 14 JANVIER 2014**  
**A MADAME LA JUGE D'INSTRUCTION SAIDA KELATI**

**De :** norbert jacquet <norbertjacquet@yahoo.fr>  
**À :** KELATI Saïda <Saida.Kelati@justice.fr>  
**Cc :** VERDIER Christine <Christine.Verdier@justice.fr>  
**Envoyé le :** Mardi 14 janvier 2014 10h56  
**Objet :** Instruction 2405/12/82 : crimes et délits constatés (art. 40 CPP)

N° de Parquet : 1224323014  
N° d'Instruction : 2405/12/82

Madame la Juge d'Instruction,

Je ne doute pas du fait que, conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 40 du code de procédure pénale, vous avez dénoncé à Monsieur le Procureur de la République les crimes et délits que vous avez constatés dans le cadre de la procédure abusive et délictuelle engagée contre moi par l'avocat Augustin d'Ollone.

Je joins un PDF relatif aux violations de la loi commises par Madame Sylvia Zimmermann, Juge d'Intruction. Ce PDF est disponible en ligne : <http://jacno.com/prov/violations-cpp-cp-juge-zimmermann.pdf>

Ce qui précède, s'agissant du second alinéa de l'article 40 CPP, vaut pour votre greffière, Madame Christine Verdier.

Je vous prie d'agréer, Madame la Juge d'Instruction, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Norbert Jacquet

.